

## La voix de l'Opposition de gauche

Encore un effort !

**21.12.12**

Patronat et syndicats ont ajourné jeudi leurs négociations sur une réforme du marché du travail en France faute d'être parvenus à des avancées franches vers un "*compromis historique*" appelé de ses vœux par François Hollande.

(On aura compris qu'il ne s'agissait pas pour les syndicats de parvenir à des "*avancées franches*" pour les travailleurs mais contre eux sous couvert d'un "*compromis historique*" avec le patronat. - ndlr)

Les partenaires sociaux sont convenus de se retrouver les 10 et 11 janvier après deux jours de pourparlers au siège du Medef sur lesquels ils ont tiré des bilans contrastés.

D'un côté, la CGT et FO ont dénoncé "*une situation qui n'avance pas*" et la CFDT a déploré que les chefs d'entreprise ne bougent qu'à "*un rythme d'escargot*".

(Traduction : il serait possible d'avancer, alors qu'au départ ils prétendaient le contraire, peu importe, tout le monde l'a oublié depuis que Parisot a prétendu présenter un texte plus présentable pour les syndicats. Ils partagent cette méthode avec le gouvernement sur PSA, Mittal, etc. - ndlr)

La CGPME et le Medef ont pour leur part invoqué la complexité des thèmes de négociations pour justifier leur prolongement au-delà de la date limite de fin décembre.

Mais le négociateur du Medef, Patrick Bernasconi, a salué comme un "*point positif*" le fait que, selon lui, il y ait "*des avancées faites par un certain nombre d'organisations syndicales sur un certain nombre d'articles qui ne sont pas très loin de la rédaction finale*".

(Au pluriel, ce qui signifie que c'est emballé et que tout le reste est du cinéma pour enfumer les travailleurs syndiqués ou non. -ndlr)

Patrick Pierron, de la CFDT, un syndicat en pointe dans ces négociations entamées en octobre, lui a répondu en exprimant sa déception. "*Je pense qu'on a un peu avancé durant ces deux jours, mais pas à la hauteur de l'urgence qu'impose le contexte français avec trois millions de chômeurs*", a-t-il dit.

(Vous êtes sûr qu'il n'y en a pas que deux ou moins, un million ? -ndlr)

Le dernier projet d'accord soumis jeudi matin par le patronat est resté muet sur un sujet qui fait l'unanimité chez les syndicats, la taxation des contrats de travail courts, auxquels les entreprises ont de plus en plus recours depuis le début de la crise.

(Ce dont les travailleurs se foutent éperdument notez bien, cet élément est avancé pour faire diversion et couvrir leur trahison. -ndlr)

Face à cette unanimité, un geste des employeurs paraît toutefois très probable, même si la question divise les représentants des grandes entreprises (Medef) et des PME-TPE (CGPME et UPA), ne serait-ce que pour obtenir un accord à l'arraché et éviter une loi. (Quand on vous le disait. -ndlr)

La CFDT, dont la signature est jugée cruciale pour un accord éventuel, avait mis en avant deux autres revendications : les "*droits rechargeables*" qui permettraient à un chômeur qui reprend un emploi de ne pas perdre tous ses droits à l'assurance chômage, et la généralisation à tous les salariés d'une couverture santé complémentaire.

(Un "*chômeur qui reprend un emploi*", c'est marrant on avait cru observer que le chômage de longue durée augmentait au fil des mois et des années, donc voilà encore un élément avancé pour faire diversion, tandis que les droits de millions de chômeur seront sacrifiés, cela mérite bien un accord avec le patronat. ndlr)

La partie patronale a fait des avancées jeudi sur ces points de même sur que sur les procédures simplifiées de recours au temps partiel pour les entreprises qui connaissent des difficultés conjoncturelles ou le principe d'une représentation des syndicats dans les conseils d'administration.

(Deux éléments qui vont à l'encontre des droits collectifs des travailleurs qui devraient être identiques pour tous, qui plus est va encourager le recours au chômage partiel et renforcer la collaboration de classes dans les entreprises. - ndlr)

Mais la CGT a estimé que, si la complémentaire santé avait "*certes*" une dimension importante, elle ne saurait être échangée "*contre une casse du travail*".

(Cela ne coûte rien de le dire. - ndlr)

La représentante de la centrale, Agnès Le Bot, a estimé que le dernier projet d'accord avancé par la partie patronale était "*dans la même veine que ce qui nous est proposé depuis plusieurs semaines*", à savoir "*un nouveau saut vers plus de flexibilité, plus de libéralisation des licenciements avec des procédures allégées*".

(Alors pourquoi vous acharnez-vous à participer à cette mascarade ? Pour la légitimer ? Pourquoi ne rompez-vous pas avec le patronat? - ndlr)

Ce document prévoit plusieurs dispositions établissant une plus grande sécurité juridique pour les plans sociaux et les licenciements, un assouplissement des procédures de mobilité au sein des entreprises ou encore la création de "*contrats de projet*", des CDI d'une durée limitée à la réalisation d'un projet comme il en existe déjà dans les travaux publics.

(Bref, la remise en cause de pans entiers du Code du travail au profit des exploiters qui auront carte blanche pour agir avec leurs salariés comme ils l'entendent. -ndlr)

Patrick Bernasconi a défendu l'équilibre du projet, "*qui devra garder des éléments de flexibilité*" pour faire évoluer le marché du travail français, considéré comme "*un des plus fermés et des plus rigides*".

(C'est la raison d'être de cette pseudo négociation, rendre les travailleurs taillables et corvéables à merci. -ndlr)

"Si on veut permettre aux entreprises de garder une réelle compétitivité (...), il est essentiel que l'on fasse des avancées sur ces points-là", a-t-il dit.

(Merci on avait compris. -ndlr)

"Je ne crois pas à un accord d'ici ce soir, en tout cas en ce qui concerne mon organisation", a déclaré le numéro un de FO sur France Info. (Il laisse ainsi entrouverte la possibilité d'un accord plus tard. -ndlr)

"On va avoir un nouveau texte ce matin (...) "Il ne faut pas exclure une nouvelle réunion de négociation au mois de janvier", a-t-il ajouté.

(Heureux de retrouver le Medef en ce début d'année et d'échanger des bons voeux ? - ndlr)

M. Mailly a souligné qu'il y avait *"deux thèmes dans cette discussion"*: celui de la sécurisation de l'emploi visant à offrir *"de nouvelles garanties pour les salariés"*, et la question de la flexibilité, pour laquelle plaide le patronat.

(Ce qu'il ne dit pas, c'est que la *"sécurisation de l'emploi"* ne concernera qu'une minorité, tandis que la *"flexibilité"* concernera la totalité des travailleurs du secteur privé. Le patronat peut se montrer conciliant sur le premier point et intransigeant sur le second, les syndicats présenteront cela comme une *"avancée sociale"*, un succès, si, si, , le patronat aussi et le tour sera joué, ni l'un ni l'autre n'aura perdu la face, les dindons de cette mauvaise farce absent de ces *"négociations"*, les travailleurs le paieront plein pot, comme d'habitude. -ndlr)

Pour le patron de FO, le premier point est *"très léger"* à l'heure actuelle, tandis que le second *"est lourd"*.

*"Aujourd'hui, je ne suis pas du tout optimiste au sens d'une négociation qui peut aboutir positivement"*, a conclu le syndicaliste, insistant sur le fait que *"dans l'état actuel des choses, il est exclu que Force ouvrière apporte sa signature sur un texte de ce type"*.

Pour être validé, un tel accord ne doit pas rencontrer l'opposition de plus de deux syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC). Reuters 20.12

Il suffit donc que les syndicats jaunes CFDT et CFTC signent cet accord et c'est emballé. Voilà à quelle cynique mascarade se livrent les dirigeants de la CGT et de FO en participant à ce qui n'est rien d'autres que des réunions destinées à liquider un par un les acquis des travailleurs, sans oublier les partis qui soutiennent ces deux syndicats.

Mieux encore, les avantages que les travailleurs pourraient retirer de cette pseudo négociation concernera l'aristocratie ouvrière qui lorsqu'elle est au chômage partiel bénéficie de la quasi totalité de son salaire, tandis que tous les reculs concerneront le reste des travailleurs, soit l'immense majorité.

Les dirigeants syndicaux et le patronat sont complices dans cette affaire. Le patronat sait comment s'y prendre pour faciliter le boulot des jaunes et des traîtres à la classe ouvrière, en se servant de la division qui existe entre travailleurs du secteur public et privé, et là en l'occurrence en se servant de la division qui existe entre les travailleurs du privé les mieux nantis des grandes entreprises contre ceux atomisés des moyennes et petites entreprises qui sont les plus nombreux et les plus mal lotis,

parmi eux les nombreux sous-traitants des multinationales. Division entretenue par les syndicats pour assurer la stabilité du régime.

Travailler chez PSA, Renault, Total ou Michelin, etc. c'est génial, tu restes tranquillement chez toi et tu perçois plus de 90% de ton salaire ou la totalité, par contre si tu as le malheur de travailler dans une PME du coin, tu es mal, peut-être que tu n'auras même pas de quoi boucler la fin du mois.

N'attendez pas à ce que les syndicats ou les partis qui en font leur fond de commerce s'en vantent, l'air de rien, ils travaillent tous pour le régime ou sa stabilité. Ils peuvent s'en défendre, cela ne changera rien à la vérité qui vient d'être rappelée, et comme quoi nous n'inventons rien, c'est écrit en toutes lettres dans l'article de presse (L'Expansion.com avec AFP) qui traite de cette question et que j'ai mis en ligne dans cette page : *Plus de 12 millions d'heures de chômage partiel consommées en France en 2012*